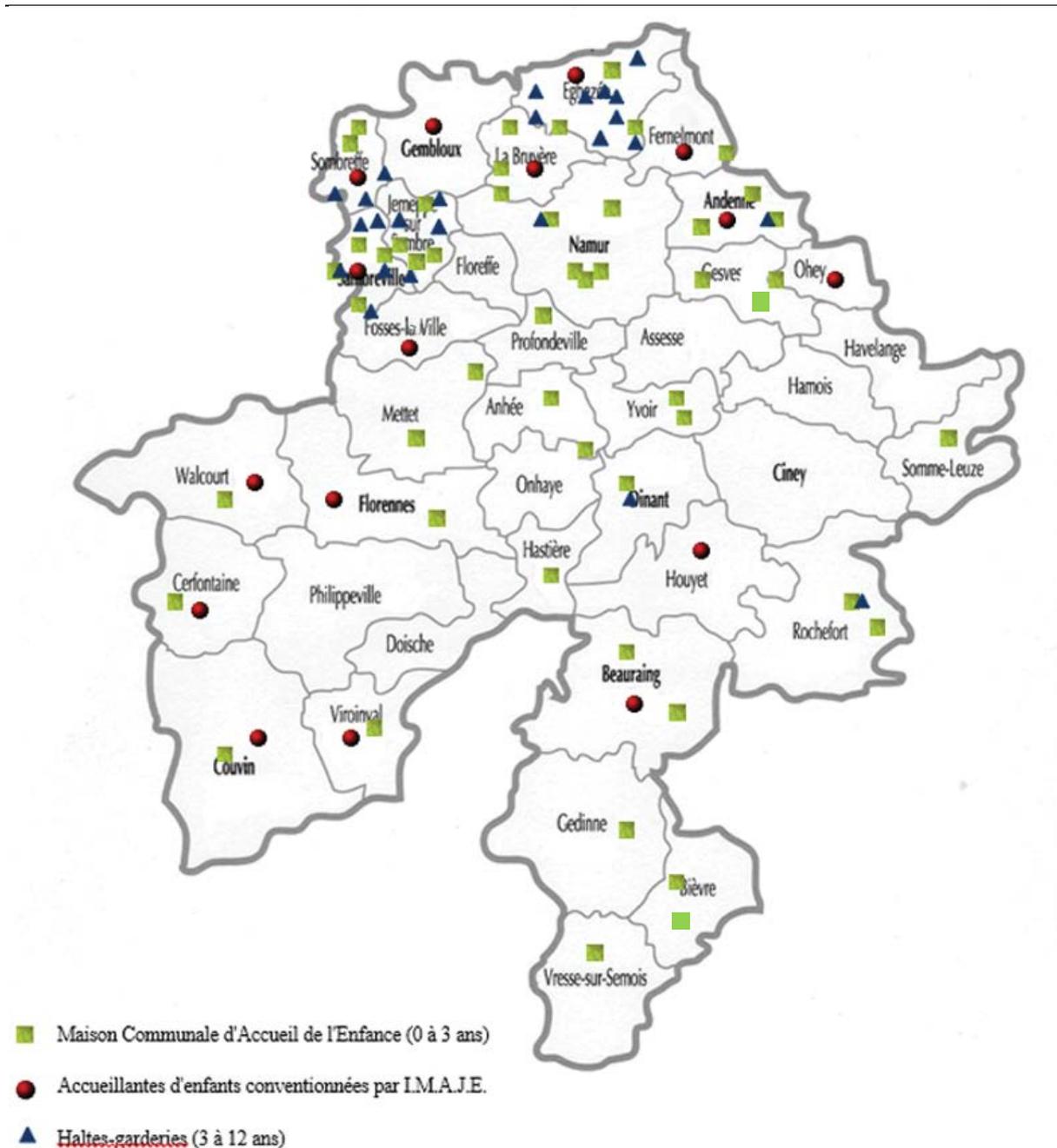


I.M.A.J.E.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

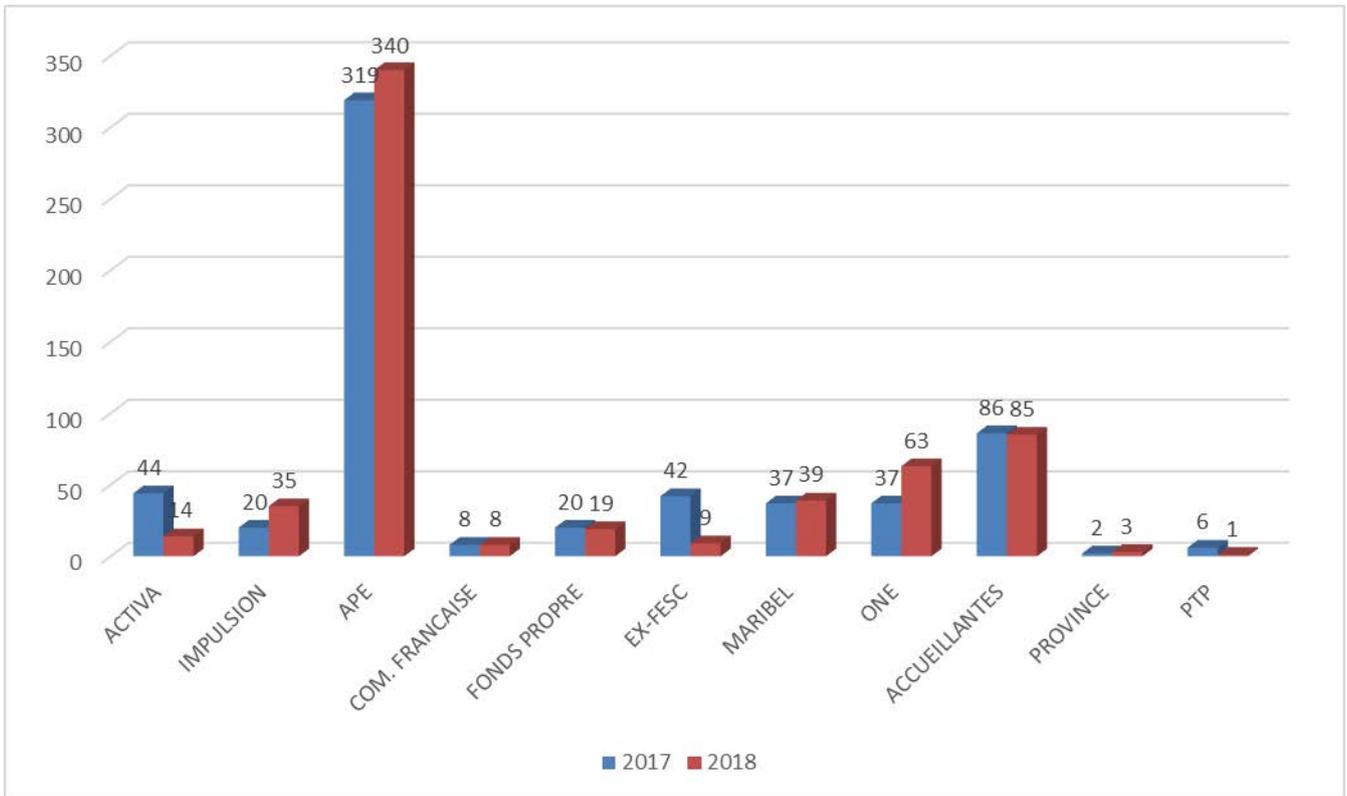
***DES STRUCTURES D'ENCADREMENT EN FAVEUR
 DE LA PETITE ENFANCE***



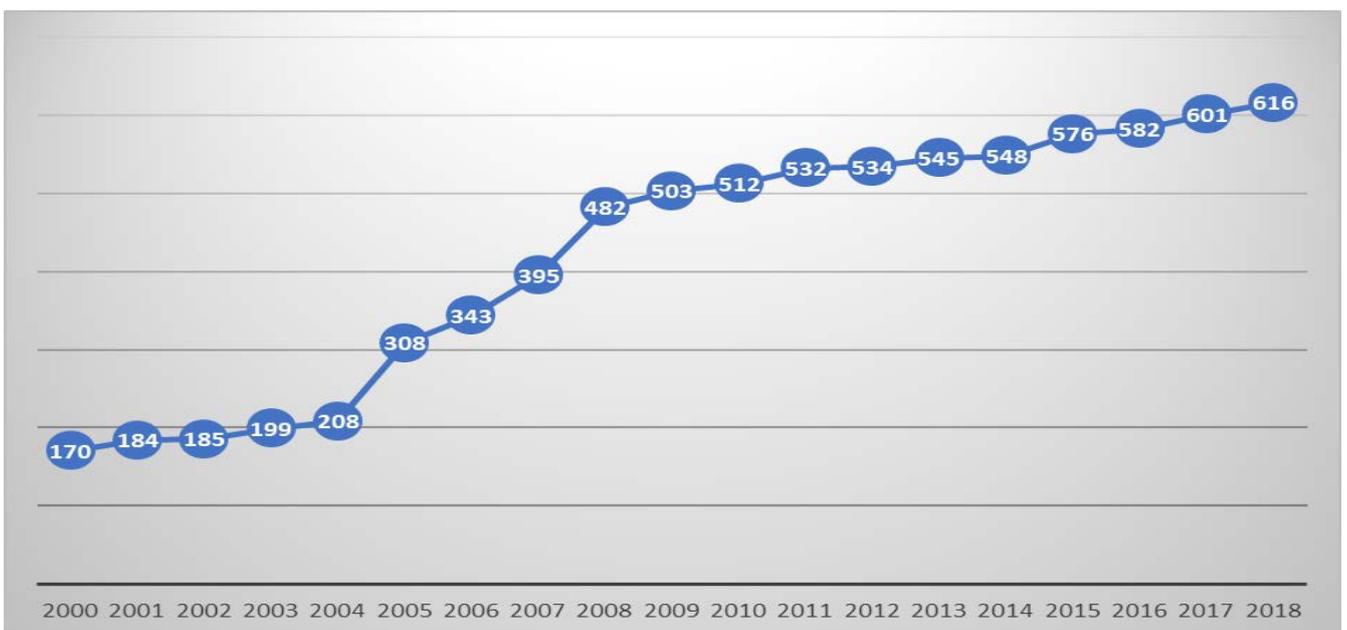
Siège administratif: rue Albert 1^{er}, 9 à 5380 FERNELMONT – ☎ 081/40 91 60 - 📠 081/40 91 61
 Site Internet: <http://www.imaje-interco.be> – E-mail : contact@imaje-interco.be

NREF.: INTERCO/DIR/RapAct2018/Personnel/VB/2019

REPARTITION DU PERSONNEL SELON LES SUBSIDIATIONS OU LES STATUTS POUR 616 PERSONNES AU TOTAL (Situation au 31/12/2018)



EVOLUTION DU PERSONNEL (au 31/12/2018 y compris les accueillantes)



PROVENANCE DE LA SUBSIDIATION

2018	SERVICES	FONCTIONS	ACTIVA		IMPULSION		APE		ONE APE crèches		ONE APE fds sol. 2		ONE APE sem		ONE APE aes		COM.FRA NC.		FONDS PROP.		EX-FESC		MARIBEL+J		ONE		ONE flex/urg		ACC		PROV.		PTP		ART. 60		TOTAUX		TOT. PAR SERVICE														
			Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	NBRE	ETP													
	MCAE ET	Trav.soc.			5	4,1			4	3,8																20	14,25												29,00	22,15													
	CHECHES	Puéricultrices	6	4,7	10	5,8	171	125,95	20,00	15,20	39,00	31,10										3	2,2	13	10,75	19	12,96	11	6,8					1	1	1	0,5	293,00	216,46	407,00	288,41												
		Puericultrices volantes					15	9,65	3	2	6	2,75										2	1	3	0,8		2	1,4											31,00	17,60													
		Tech.surf	4	3,25	20	12,05																												1	1					54,00	32,20												
	S.E.M.	Puéricultrices											9	6,1													1	0,75													10,00	6,85	10,00	6,85									
	LE LIEN	Trav.soc.					1	1																																		1,00	1,00										
		Puéricultrices					4	3,1														3	3																				7,00	6,10	8,00	7,10							
	L'ENJEU	Trav.soc.																1	1																								1,00	1,00									
		Educatrices A1																2	2																									2,00	2,00	4,00	4,00						
		Educatrice A2					1	1																																				1,00	1,00								
	E-ENF.	Trav.soc.					4	2,25										4	2,25																										8,00	4,50	8	4,50					
	ADMINISTRATIF	Employés					1	0,9	12	10,75								1	0,25																												21,00	18,45	21	18,45			
	EQUIPE OUV	Tech.surf. Nov																																													2,00	1,50					
	NOVILLE	Ouvriers polyvalents																																													6,00	5,30	10,00	8,80			
		Service couture																																													1,00	1,00					
		Service lavoir					1	1																																							1,00	1,00					
	EXTRASCOLAIRE	Trav.soc.																																															3,00	2,60			
		Educateurs A2	2	2	2	0,5																																										40	20,35	48,00	25,20		
		Educateurs volants																																														3	1,8	3,00	1,80		
		Tech.surf	2	0,3	1	0,2																																										1	0,1	4,00	0,60		
	Service	Trav.soc.					2	1,25																																								3	2,5	5,00	3,75		
	Accueillantes	Acc.subventionnées																																																85	0,00	90,00	3,75
			14	10,25	35	20,45	215	159,05	23	17,2	49	37,65	9	6,1	44	22,95	8	5,5	19	10,35	9	6	39	28,95	52	36,81	11	6,8	85	3	3	1	1	2	1,5													616	372,06				

Ce cadastre du personnel donne une image au 31/12/2018 du nombre de postes et d'ETP. Nous constatons donc une augmentation du nombre de travailleurs (616 en 2018 contre 601 pour 2017) et du nombre d'ETP (372,06 en 2018 contre 357,41 en 2017). Cette augmentation porte essentiellement sur le secteur 0-3 ans (création et élargissement de structures) et sur l'équipe administrative (renfort du service inscription et du service du personnel).

Le service du personnel a dû faire face à une charge administrative importante vu la mise en œuvre de la loi du 16 mars 1971 sur la gestion du temps de travail.

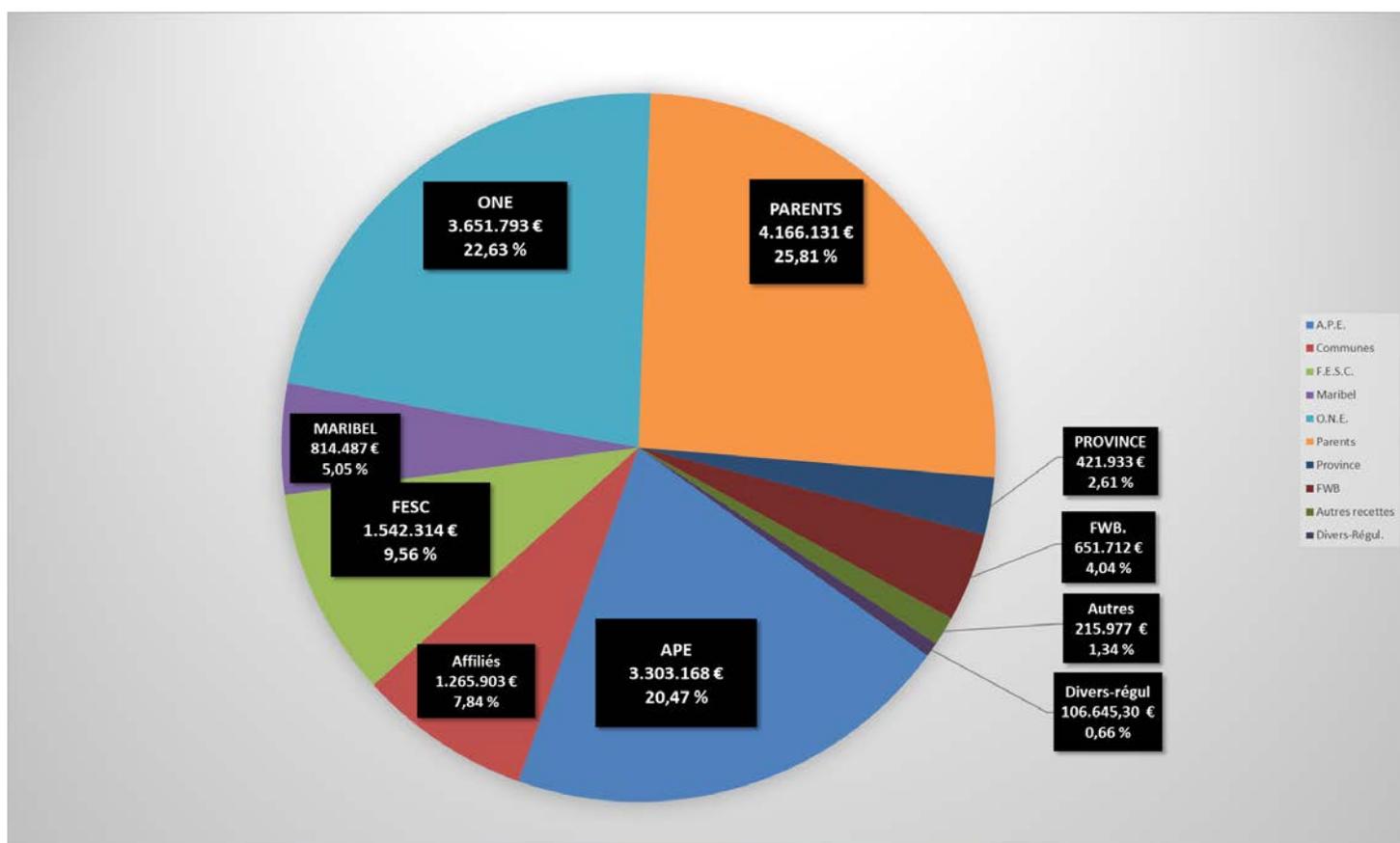
En effet, en avril 2018, nous avons reçu un courrier de l'inspection des lois sociales nous imposant l'application de la loi de 1971. Ceci a pour conséquence la modification de notre règlement de travail et la disparition de la notion d'accumulation d'heures supplémentaires. De plus, la loi de 1971 sur le temps de travail aura des répercussions financières pour IMAJE puisqu'elle impose à IMAJE le paiement de sursalaire en cas de prestations de 9 heures par jour ou 40 heures par semaine.

Par le biais de tableau, nous constatons également qu'un même service est desservi par plusieurs types de subventions et nous restons convaincu que c'est cette multitude d'apport différents qui permet à l'Intercommunale de pérenniser ses services et les ressources de chacun d'eux.

Nous relevons d'autre part que l'ONE est de plus en plus présent en termes de subventionnement puisqu'il reprend depuis 2018 le secteur extrascolaire, le service enfants malades, l'accueil d'urgence et flexible. Nous rappelons aussi que l'ONE n'offre pas de moyens supplémentaires mais reprend une enveloppe fermée transmise par le FESC.

Les aides à l'emploi « ACTIVA » et « PTP » sont en forte diminution au bénéfice de « l'IMPULSION ».

I.M.A.J.E. – INTERVENANTS - POURCENTAGES



LE SERVICE "ENFANTS MALADES À DOMICILE" D'I.M.A.J.E.

<i>COMMUNES</i>	<i>DÉPANNAGES</i>	<i>COMMUNES</i>	<i>DÉPANNAGES</i>
Andenne	80	Hastière	0
Anhée	8	Havelange	12
Assesse	0	Houyet	0
Beauraing	6	Jemeppe-s/S	49
Bièvre	2	La Bruyère	22
Cerfontaine	8	Mettet	3
Ciney	12	Namur	111
Couvin	2	Ohey	8
Dinant	6	Onhaye	0
Doische	0	Philippeville	3
Eghezée	35	Profondeville	3
Fernelmont	9	Rochefort	1
Floreffe	20	Sambreville	39
Florennes	2	Sombreffe	4
Fosses-la-Ville	0	Somme-Leuze	0
Gedinne	0	Viroinval	0
Gembloux	69	Vresse	0
Gesves	10	Walcourt	21
Hamois	0	Yvoir	10
<i>TOTAL</i>	<i>269</i>	<i>TOTAL</i>	<i>286</i>
<i>TOTAL GÉNÉRAL</i>	<i>555 dépannages</i>		

L'année 2018 est marquée par une diminution du nombre de dépannages.

Nous comptabilisons 555 journées de dépannages au profit de 170 enfants, contre 705 jours de dépannages au profit de 146 enfants en 2017, soit une diminution de 27,02 %, contrairement à l'année 2017 marquée par une légère diminution.

Nous avons refusé 63 dépannages contre 94 en 2017.

Au vu du nombre de dépannage par Commune, nous constatons une très nette augmentation sur les Communes de Jemeppe-sur-Sambre, Namur et Walcourt. Par contre, nous constatons une très nette diminution sur les Communes d'Andenne, Anhée, Florennes, Profondeville et Sambreville. Le reste des Communes étant sensiblement impactée de la même manière par le Service Enfants Malades qu'en 2017. L'activité principale de ce service se situe, comme l'année 2017, à concurrence de 61,98 %, sur les 6 premiers mois de l'année.

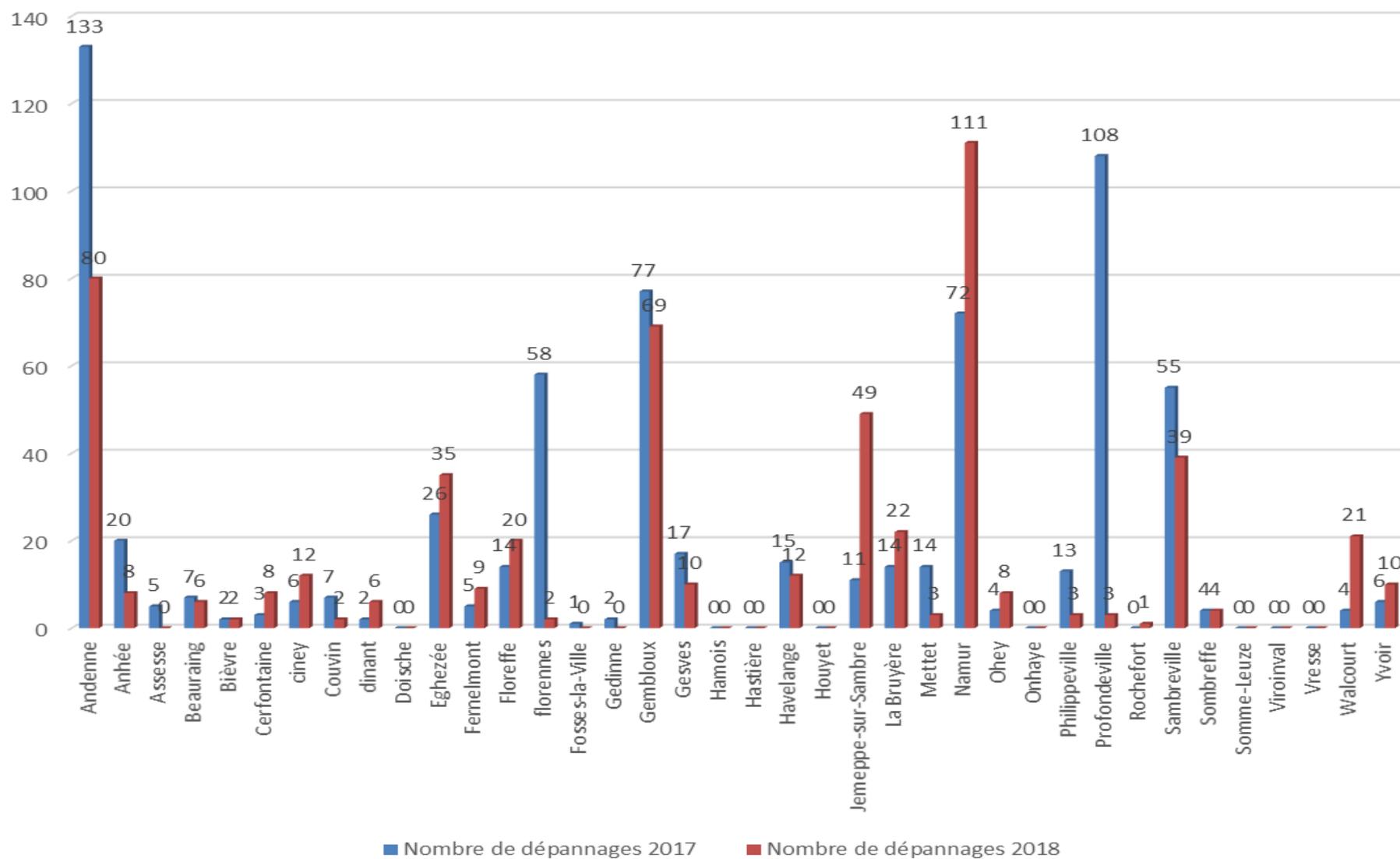
Pour rappel, les puéricultrices du Service Enfants Malades sont affectées en crèche lorsqu'elles ne sont pas appelées au domicile des parents, ce qui est particulièrement le cas durant les mois d'été.

Cette situation étant une réalité de terrain, l'ONE a décidé, dans le cadre de son arrêté « martyr », de la prendre en compte au niveau du subventionnement et donc, il subsidie une partie des prestations réalisées en MCAE.

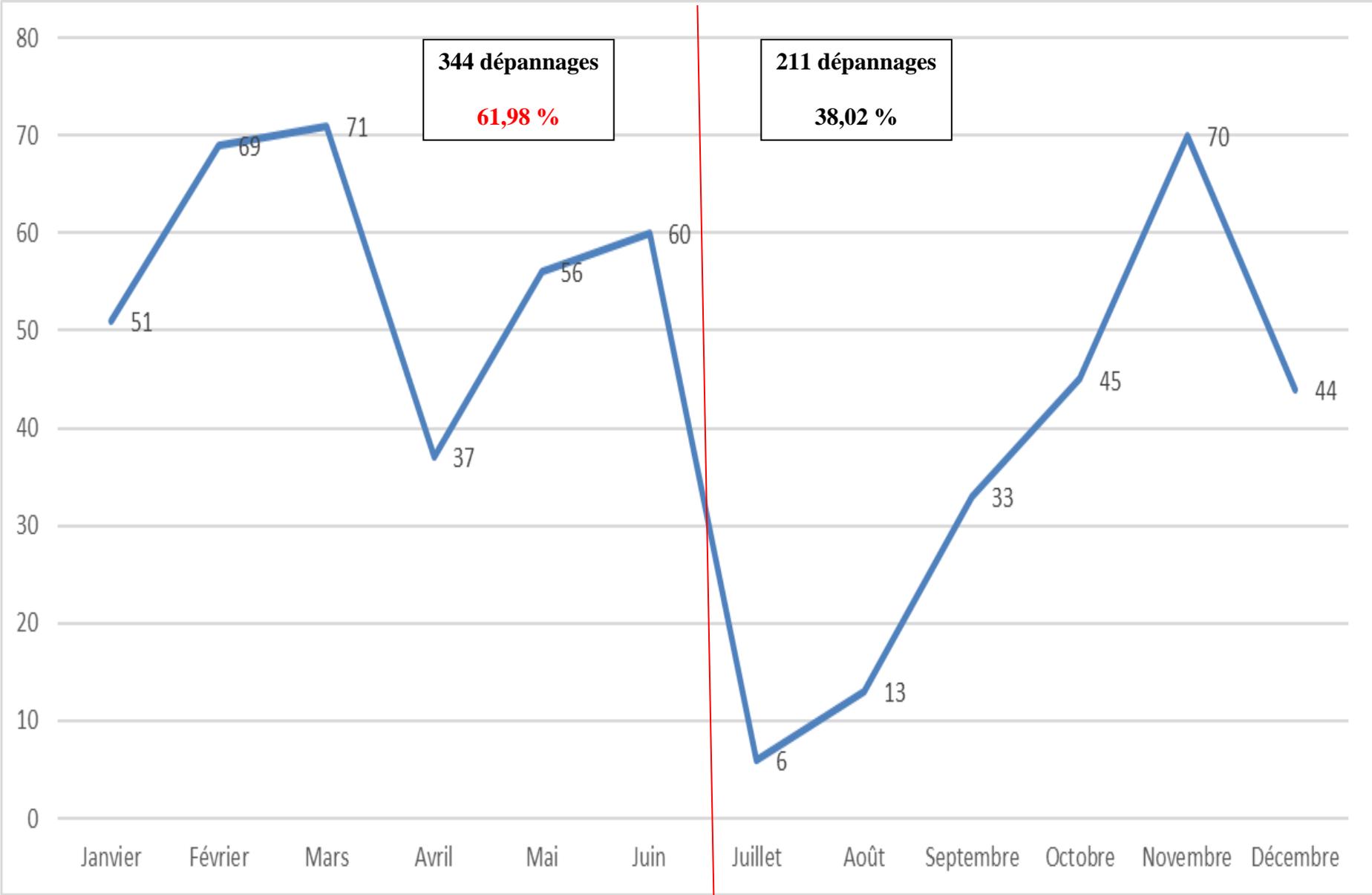
Cette diminution ne doit pas entacher notre volonté de poursuivre l'effort entamé en 2016 de relancer ce service, les demandes des parents étant toujours belles et bien présentes.

Nous avons à cette effet sollicité l'ensemble de nos affiliés afin qu'une publicité du service paraisse dans les bulletins communaux et nous tentons également de toucher l'ensemble des médecins traitants.

NOMBRE DE DEPANNAGES PAR COMMUNE



GRAPHIQUE DES INTERVENTIONS DURANT L'ANNÉE 2018



INTERCOMMUNALE DES MODES D'ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS

Siège administratif : rue Albert 1^{er}, 9 à 5380 FERNELMONT – ☎ 081/40 91 60 – 📠 081/40 91 61
 Site Internet: <http://www.imaje-interco.be> – E-mail : contact@imaje-interco.be
 NREF.: INTERCO/DIR/RapAct2018/MCAE/VB/2019

LE SERVICE "M.C.A.E." D'I.M.A.J.E. Moyennes des fréquentations

<i>Crèche/MCAE</i>	<i>STRUCTURES</i>	<i>CAPACITÉ</i>	<i>TOTAL (Journées de présence)</i>
MCAE	ANDENELLE	24	4248
MCAE	ANHEE	14	2514
MCAE	BAILLONVILLE	12	2635
MCAE	BEAURAING	21	4056
MCAE	BEAURAING II	15	2951
MCAE	BIESME	12	2257
CRECHE	BIERWART	32	6783,5
MCAE	BIEVRE	12	2135,5
MCAE	BIEVRE 2	12	1567
MCAE	BIOUL	12	2258,5
M.E	BOVESSE	12	2336
MCAE	CERFONTAINE	12	1882
CRECHE	CHR	18	3809
MCAE	CHR 2	24	4728,5
MCAE	COUVIN	24	4046
MCAE	DINANT	18	3319
MCAE	DURNAL	12	2204,5
MCAE	FALISOLLE	18	2983
CRECHE	FAUX-LES-TOMBES	30	6465,5
MCAE	GEDINNE	27	5377
CRECHE	GESVES	18	298
MCAE	GODINNE	12	1944,5
MCAE	HARLUE	12	2449,5
MCAE	HASTIERE	12	2394,5
MCAE	JEMELLE	18	2660,5
MCAE	JEMEPPE S/S	18	3329,5
CRECHE	LEUZE	42	7489,5
MCAE	LUSTIN	18	3692
MCAE	MEUX	18	3451
MCAE	MOUSTIER	12	2302
MCAE	MORIALME	18	2911
MCAE	MORNIMONT	12	2253,5
MCAE	NAMECHE	15	2902,5
MCAE	OHEY	18	3609,5
MCAE	OLLOY	12	2016
MCAE	REGION W. 1	24	4160
MCAE	REGION W. 2	18	3459
MCAE	RHISNES	18	3719,5
MCAE	ROCHEFORT	15	3966,5
MCAE	SAINT-GERARD	15	2902
MCAE	SAINT-GERMAIN	18	3464
MCAE	SAINT-SERVAIS	24	4308
M.E	SEILLES	18	2917
MCAE	SEURIS	30	5176,5
CRECHE	SEURIS 2	18	2644,5
MCAE	SOMBREFFE 1	18	3251,5
CRECHE	SOMBREFFE 2	18	3836
CRECHE	SPY	33	4850,5
MCAE	VELAINE S/S	12	2298

MCAE	VRESSE	15	2619,5
MCAE	WALCOURT	24	3114,5
TOTAL PRESTATIONS			168.946,5*¹

Au 31 décembre 2018, nous comptons 43 M.C.A.E., 2 M.E et 7 crèches, soit 52 structures d'accueil.

Nous avons ouvert un nouveau milieu d'accueil en 2018, à savoir une MCAE de 18 places à Gesves. De plus, la structure d'accueil de Spy est passé du statut MCAE au statut crèche, en janvier 2018, suite à son déménagement et à son augmentation de capacité de 15 à 33 places d'accueil.

Paradoxalement, nous constatons une légère baisse du nombre de présences soit une diminution de 1,49 % par rapport à 2017. Ceci s'explique par une légère baisse de fréquentations sur certains milieux d'accueil. D'autre part, la crèche de Gesves n'ayant ouvert ses portes qu'en octobre 2018, nous n'en ressentons pas encore les effets sur cette année.

Le service inscription poursuit son travail avec la collaboration constante de nos directeurs de crèches afin de « coller » le plus précisément possible à la réalité de terrain. Nous réalisons très régulièrement des évaluations de ce service. L'avis général des directeurs de crèches reste un soulagement en termes de charge administrative, tandis que nous constatons une plus grande constance des taux de fréquentations de nos milieux d'accueil.

Cette tendance n'est pas significative sur 2018 puisque le service inscription, créé en octobre 2017, n'a pas encore de répercussions sur les taux de fréquentations en 2018.

¹ Soit une diminution de 1,49%

**LE SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES D'I.M.A.J.E.
 au 31/12/2018**

<i>AFFILIES</i>	<i>NOMBRE DE GARDIENNES</i>
Commune d'Andenne	2
Commune d'Anhée	0
Commune de Beauraing	2
CPAS de Cerfontaine	2
CPAS de Couvin	3
CPAS d'Eghezée	10
Commune de Fernelmont	3
CPAS de Florennes	6
CPAS de Fosses-la-Ville	1
Commune de Gembloux	18
CPAS de Gesves	0
CPAS d'Houyet	3
Commune de Jemeppe-sur-Sambre	2
CPAS de La Bruyère	3
CPAS d'Ohey	2
Commune de Sambreville	2
Commune de Sombreffe	4
Commune de Viroinval	1
CPAS de Walcourt	21
Nombre d'accueillantes conventionnées par IMAJE pour la Province de Namur	85

Le nombre d'enfants accueillis en 2018 est de 604 enfants contre 601 en 2017, soit une diminution non significative de 0,50 %.

Ceci étant, ce service vit au rythme de nombreux départs et arrivées, à savoir 7 nouvelles accueillantes en 2018 et 8 départs.

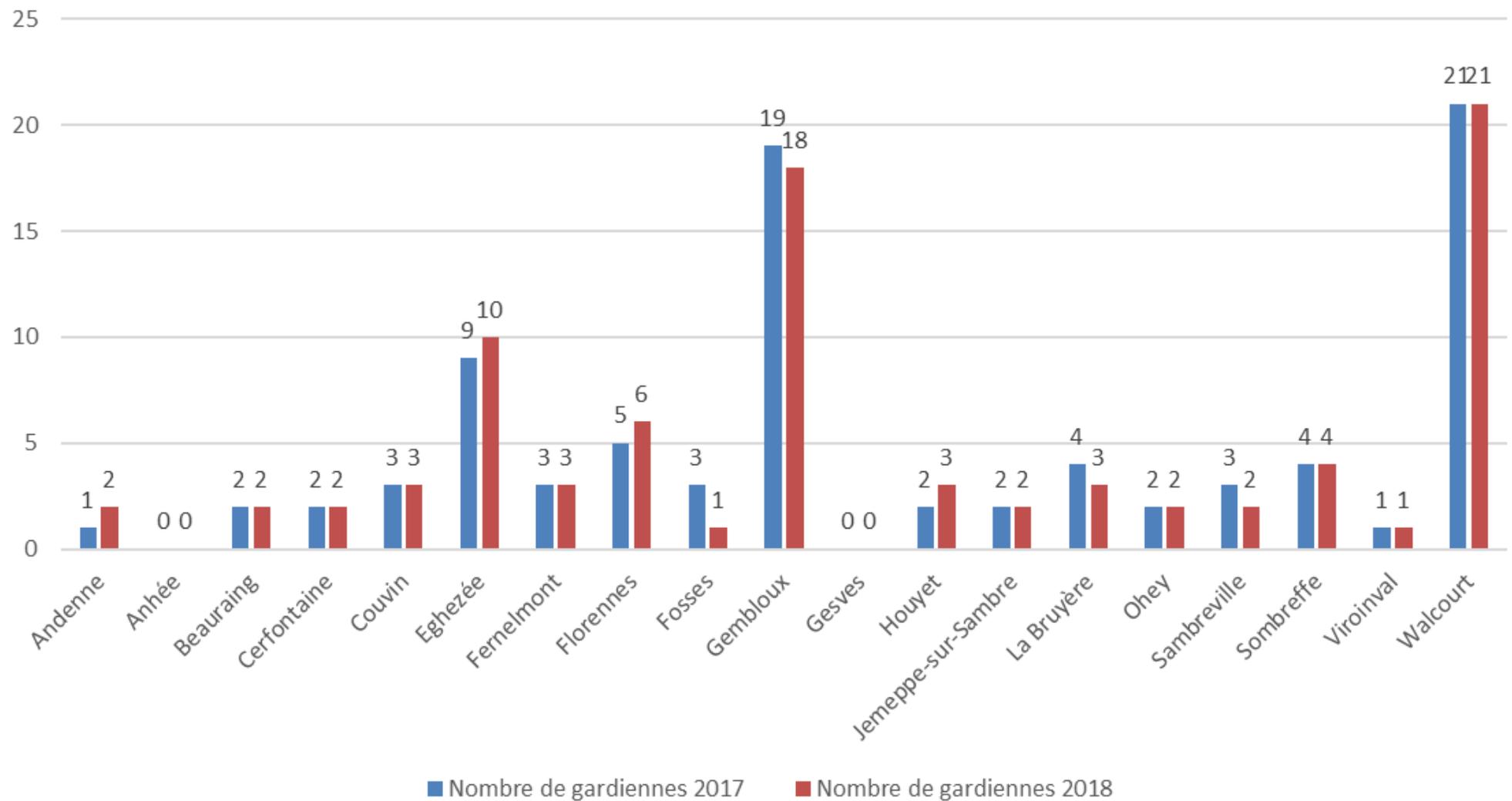
Nous constatons une légère diminution du nombre de nos accueillantes à concurrence de 85 en 2018 contre 86 en 2017. A contrario, le nombre de présences augmente de 1,23 %, soit un total de 45.691,5 présences.

Le nombre de co-accueils est semblable à 2017, à savoir 2 sur Walcourt et 1 sur la Commune de Sambreville.

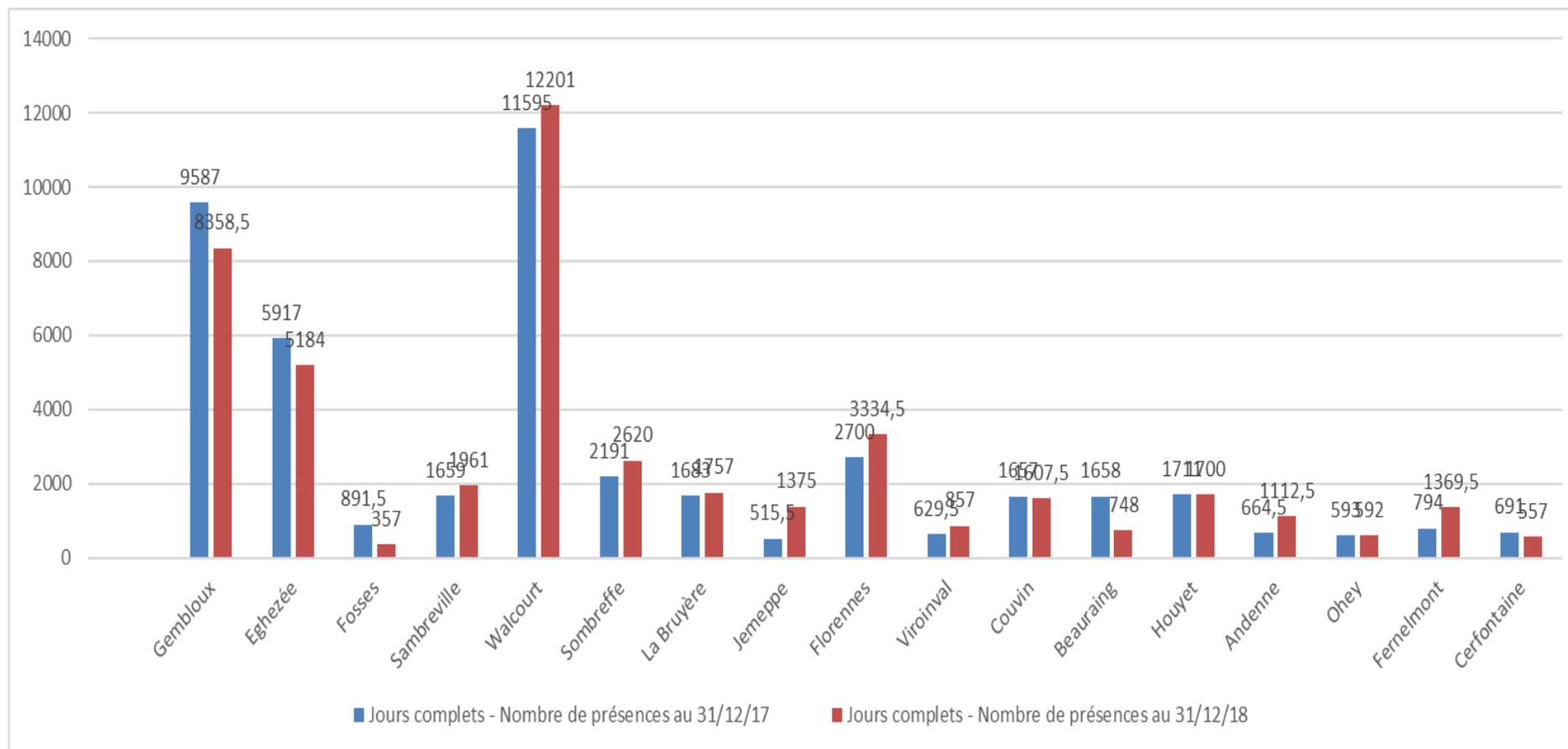
L'année 2018 a permis la finalisation du règlement de travail destiné aux accueillantes salariées. Ce document a été avalisé par la délégation syndicale. Le contrat de travail et le règlement de travail ont été transmis aux candidates au statut de salariée.

Paradoxalement, après ces informations, certaines accueillantes candidates ont fait le choix de rester accueillantes conventionnées pour des raisons qui pouvaient être fiscales (perte importante de rentrée nette) ou par inquiétudes par rapport au cadre légal du statut de salariée. Les premières accueillantes salariées ont démarré dans le courant du 1^{er} trimestre 2019 (2 sur Walcourt, 4 sur Gembloux et 1 sur La Bruyère).

NOMBRE D'ACCUEILLANTES PAR COMMUNE



NOMBRE DE JOURS DE PRESENCES PAR COMMUNE CHEZ LES ACCUEILLANTES AU 31/12/2018



LE SERVICE "HALTE-GARDERIE" D'I.M.A.J.E.

<i>HG</i>	<i>Nombre d'enfants</i>	<i>Présence <3h</i>	<i>Présence >3h</i>	<i>TOTAL</i>
ANDENNE	214	6472	1568	8040
AUVELAIS ARSIMONT/SEURIS	403	17408	4526	21934
VELAINE	160	6103	1598	7701
AISCHE-EN-REFAIL	59	3202	637	3839
BOIGNEE	107	5359	818	6177
DINANT	68	317	558	875
YANNICK LEROY	64	2505	764	3269
EGHEZEE ABBE NOEL	163	6666	891	7557
FALISOLLE	206	8700	2882	11582
HASTEDON	133	3300	2853	6153
JEMEPPE-SUR- SAMBRE	9	15	103	118
JEMEPPE 2	49	146	526	672
LEUZE	86	5324	1128	6452
LIERNU	95	5122	1615	6737
LIGNY	219	9086	1356	10442
MEHAIGNE	193	6515	2170	8685
MOIGNELEE	78	2805	534	3339
NOVILLE-SUR- MEHAIGNE	37	2026	759	2785
ROCHEFORT	280	8124	3800	11924
SPY	37	70	368	438
TAVIERS	113	6037	1354	7391
TONGRINNE	130	7519	1138	8657
WARET-LA- CHAUSSEE	109	4583	1247	5830
TOTAL	3012	117.404	33.193	150.597

150.597 journées ont été comptabilisées en 2018 et 3.012 enfants ont fréquentés nos structures extrascolaires. On constate donc une augmentation de 3,59% du nombre de présences. Force est de constater que la vie professionnelle étant difficilement compatible avec le rythme scolaire, ce type d'accueil rencontre une demande de plus en plus importante.

Nous n'avons pas ouvert de nouvelles structures en 2018 étant toujours en période transitoire dans le cadre du transfert du subside FESC vers l'ONE et ce encore jusqu'au 30 juin 2018.

Néanmoins, de nombreuses demandes de prises en charge de l'accueil extrascolaire de la part de nos affiliés nous parviennent régulièrement. En effet, nous sommes très souvent interpellés

par des écoles ou des communes qui souhaiteraient professionnaliser le secteur en travaillant exclusivement avec des éducateurs pour encadrer les enfants. Malheureusement, actuellement, IMAJE fonctionne toujours avec une enveloppe fermée qui couvre 80.000 présences alors que nous en comptons 150.000. Il est évident que notre priorité sera d'abord de sauvegarder l'ensemble de notre activité avant d'ouvrir la possibilité à d'autres partenaires d'intégrer notre service extrascolaire.

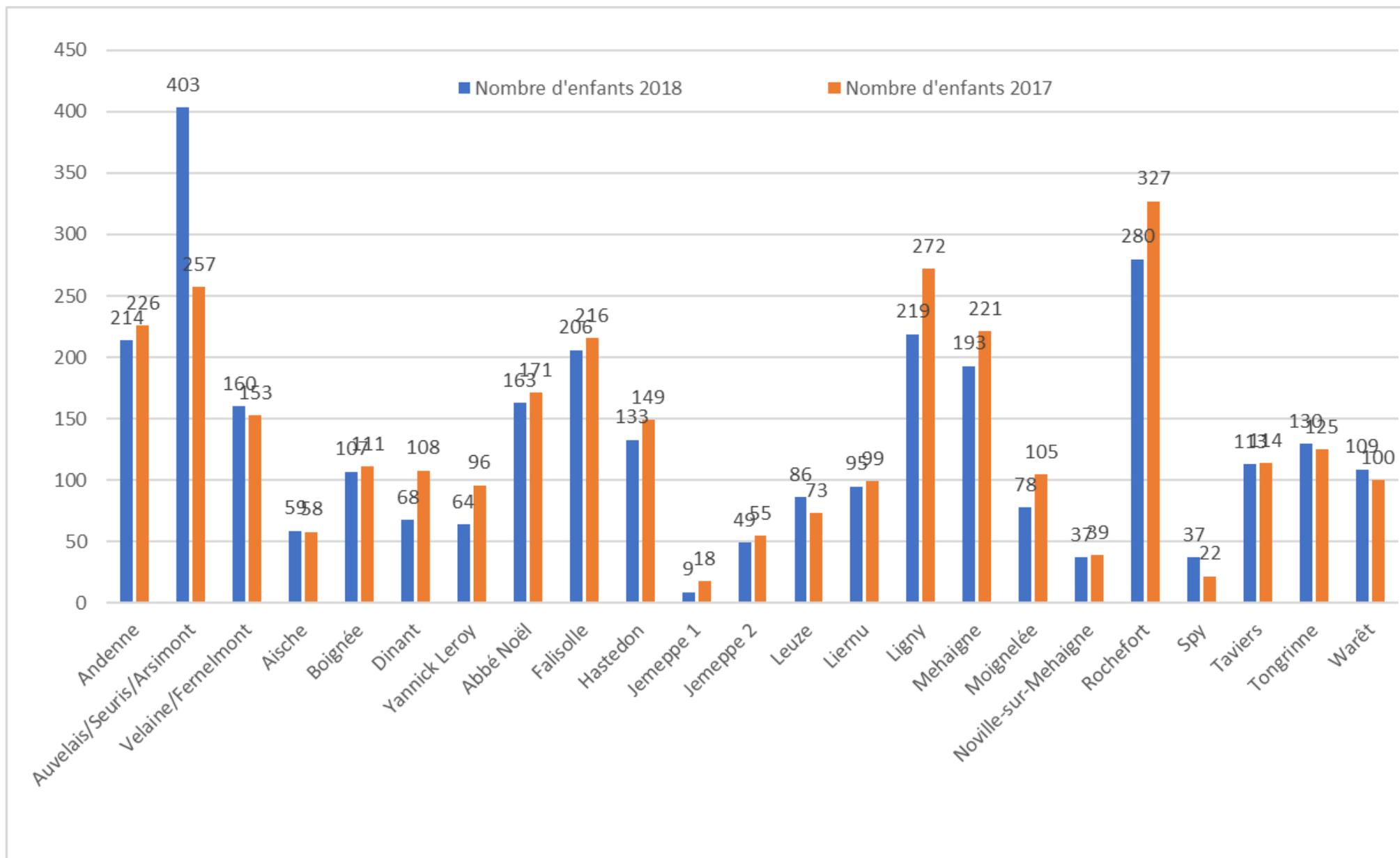
Durant les vacances scolaires 2018, nous avons accueillis 957 enfants avec un total de présences de 4.545 et ce sur 4 implantations (Sambreville, Hastedon, Rochefort et Andenne). Aucun stage n'a été réalisé à Dinant en 2018. En effet, la Ville de Dinant propose une offre importante de stages à des prix très démocratiques. Nous avons donc vu le nombre d'enfants baisser sur notre structure.

Le nouvel arrêté prévoit un minimum de 7 semaines de stages par pouvoir organisateur pour pouvoir prétendre aux subsides de l'extrascolaire.

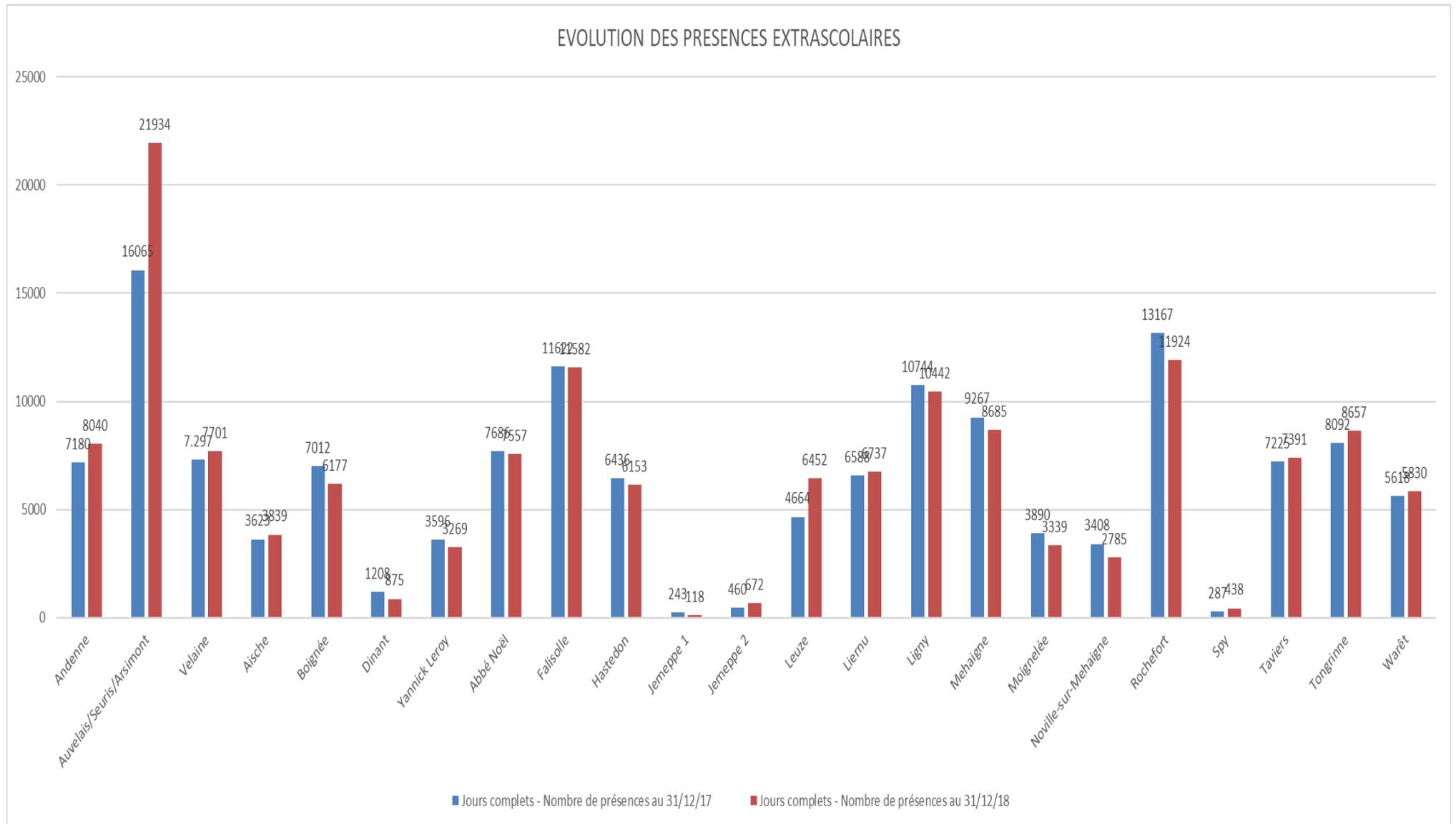
Ces différents ajustements continueront à être pris en compte dans les années futures et définiront, en fonction du cadre légal, l'orientation du service extrascolaire.

<u>STRUCTURES</u>	<u>NOMBRE D'ENFANTS</u>	<u>PRESENCES</u>
Andenne	138	663
Auvelais	181	870
Hastedon	200	932
Rochefort	438	2.080
<u>TOTAL</u>	957	4.545

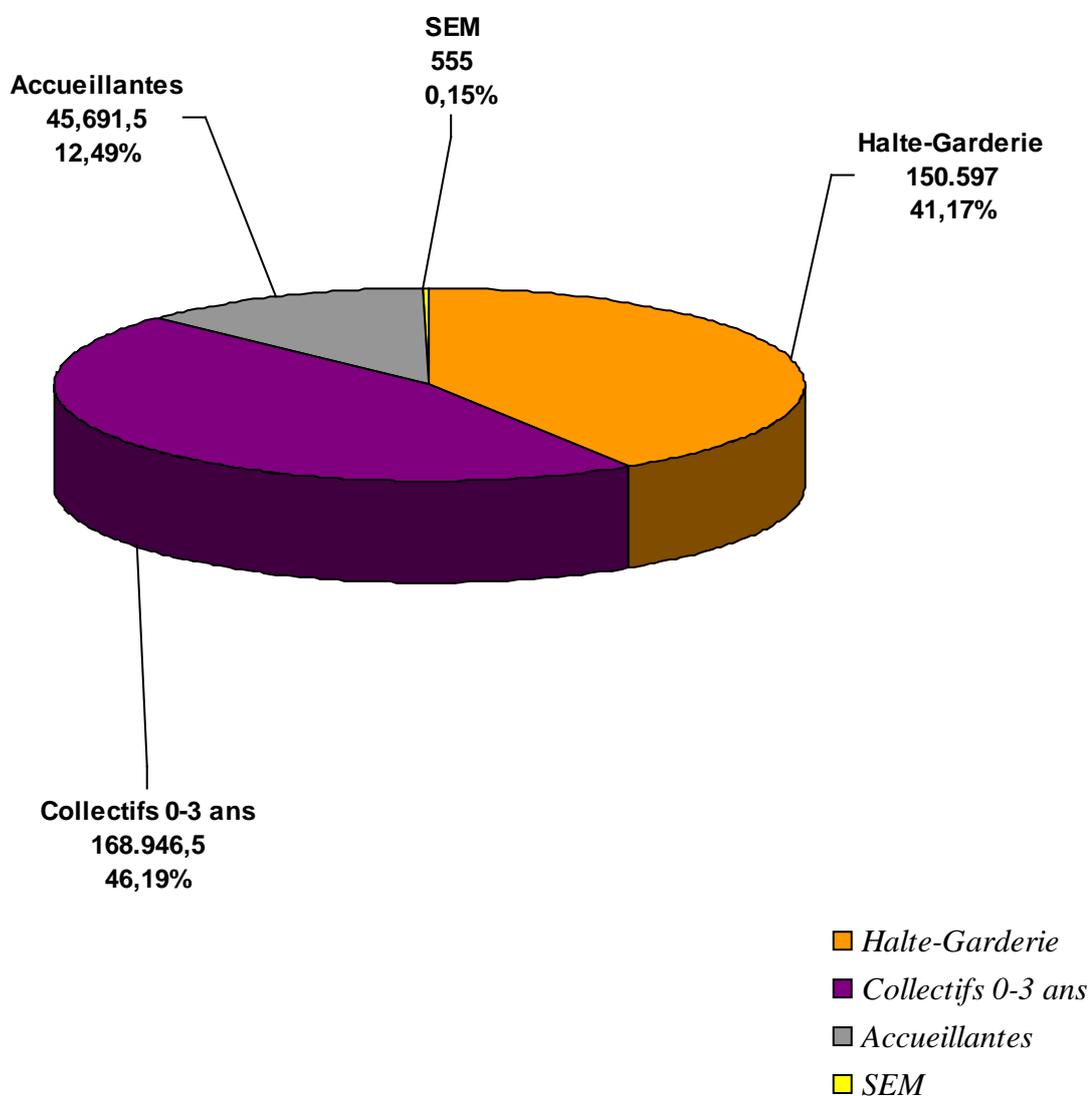
EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR STRUCTURE EXTRASCOLAIRE



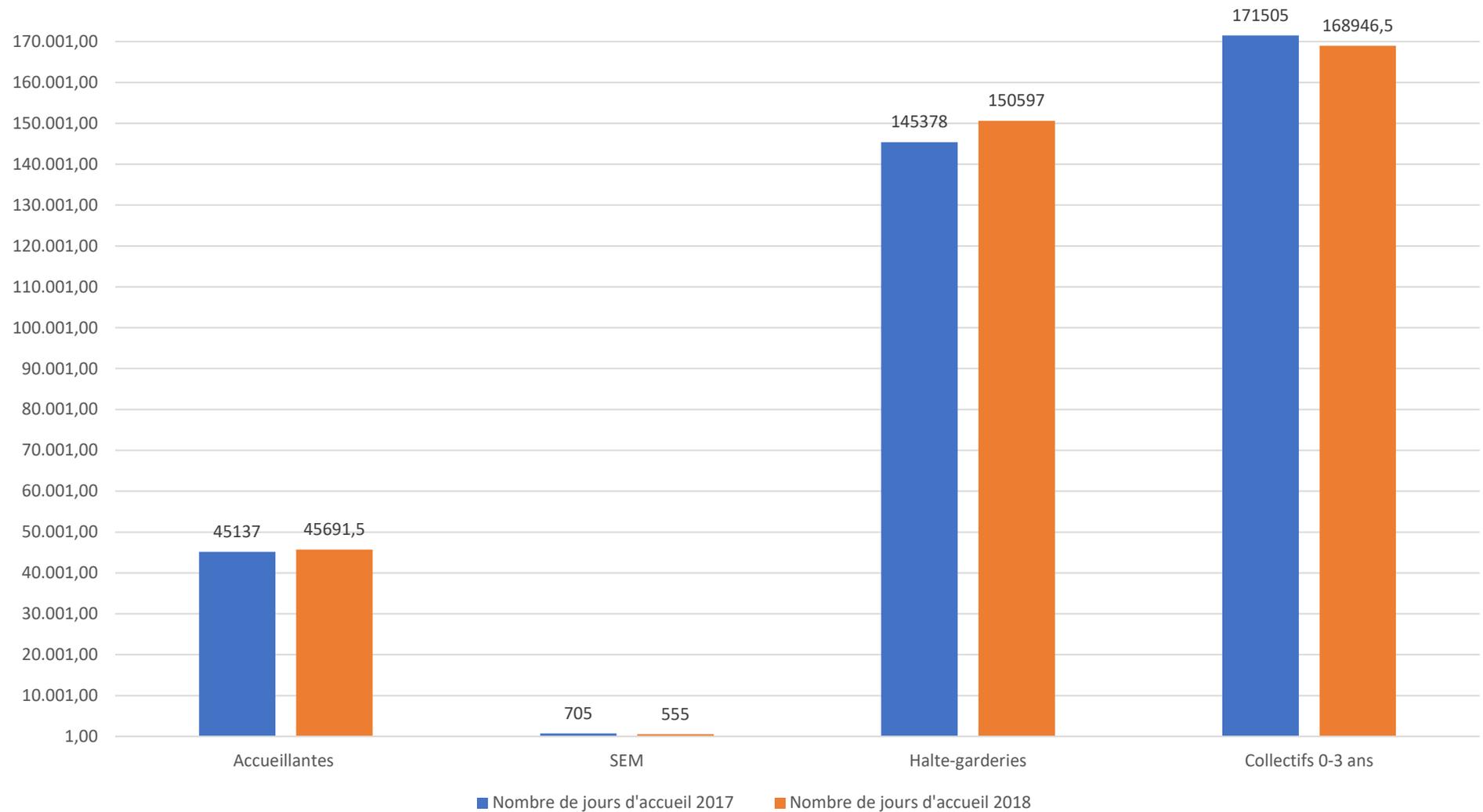
EVOLUTION DES PRESENCES EXTRASCOLAIRES



***NOMBRE DE JOURNEES D'ACCUEIL EN FONCTION
 DU TYPE D'ACCUEIL***



NOMBRE DE JOURNEES D'ACCUEIL EN FONCTION DU TYPE D'ACCUEIL COMPARATIF 2017-2018

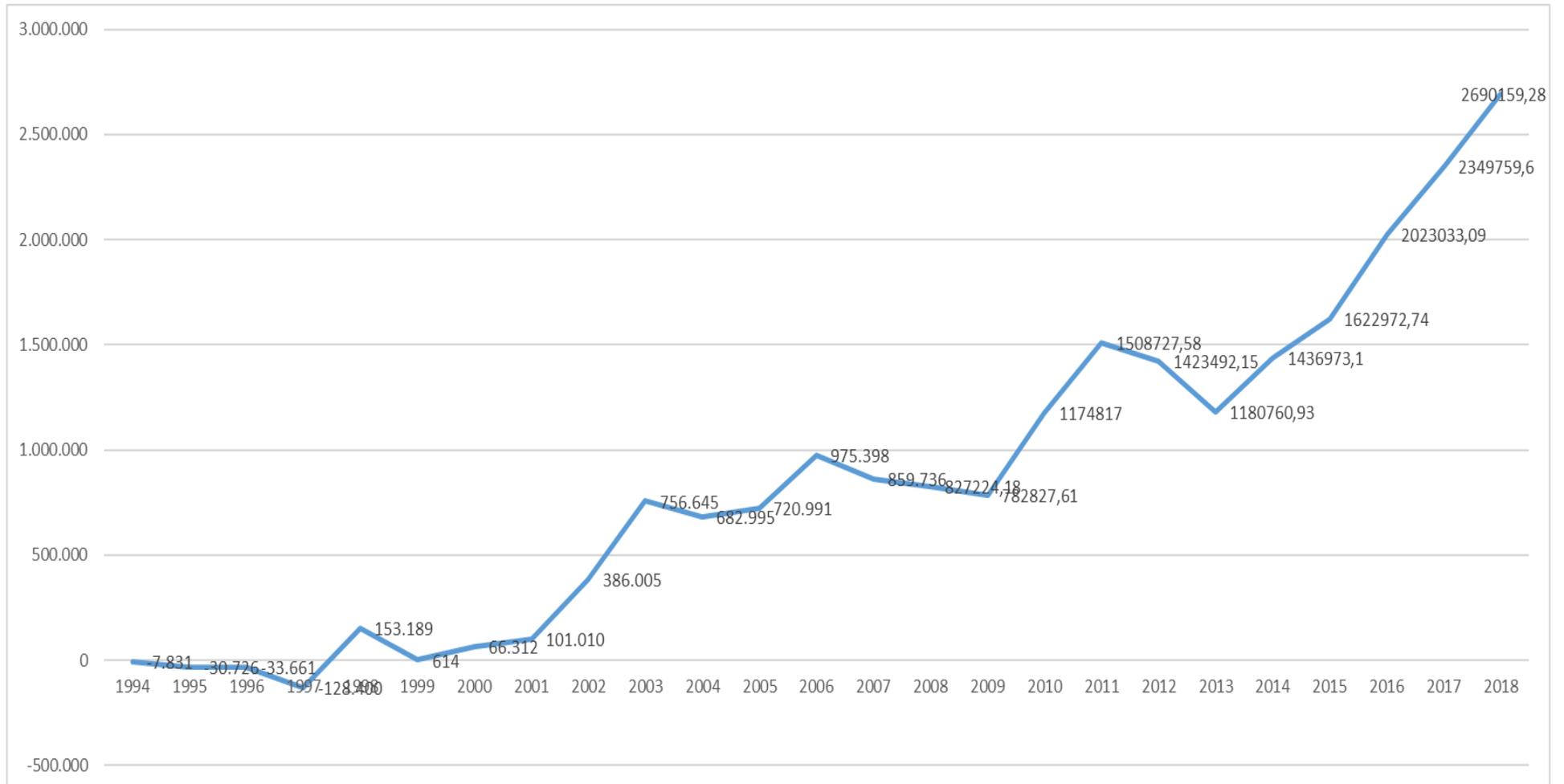


INTERCOMMUNALE DES MODES D'ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS

Siège administratif: rue Albert 1^{er}, 9 à 5380 FERNELMONT – ☎ 081/40 91 60 - 📠 081/40 91 61
Site Internet: <http://www.imaje-interco.be> – E-mail : contact@imaje-interco.be

NREF.: INTERCO/DIR/RapAct2018/Résultats reportés/VB/2019

RÉSULTATS REPORTÉS – I.M.A.J.E.



LES FORMATIONS ET REFLEXIONS

L'ensemble des services bénéficie de formations pour la plupart issues du catalogue ONE et au maximum gratuites, voire peu onéreuses. Les thèmes varient selon les équipes, mais nous veillons à ce qu'ils soient en lien avec leur projet de vie.

Au sein d'IMAJE, une équipe de travailleuses médico-sociales et la psychomotricienne ont développé des formations qui peuvent être données en interne en fonction des besoins : la réanimation, la bobologie, les douces violences, l'observation de l'enfant, soutenir le développement moteur de l'enfant, le portage et des groupes de réflexion se structurent autour des réflexes archaïques, de l'observation, de l'accueil des nouveaux travailleurs, de la notion de « référence ».

Chaque entité d'accueil qu'elle soit collective, en co-accueil ou au domicile dispose de deux journées par an pour la formation en équipe/ensemble pour les accueillantes. Nous avons décidé en 2017 d'utiliser un de ces deux jours pour un regroupement général des structures.

En effet, après quelques observations et réflexions, nous nous sommes demandé comment recentrer le travail sur l'intérêt de l'enfant, sur une réflexion autour de son accueil. Nous avons fait différents constats, notamment le long temps d'accueil de certains enfants en structure (arrivée à 6H30 et départ après 18H), mais aussi l'accueil d'enfants de moins de trois mois, le fait que les SAJ recourent aux crèches en suppléance de fonctions parentales défaillantes, le décalage entre les budgets alloués et les exigences de l'encadrement, la difficulté de mettre en évidence les besoins émotionnels et psychiques des bébés. A cela, vient s'ajouter la santé mentale des professionnels qui se sentent impuissants, en ont ras-le-bol et développent des cécités et/ou surdités émotionnelles.

TRAVAILLER SUR LES REPRESENTATIONS DES BESOINS DU JEUNE ENFANT

Force fut de constater une réelle méconnaissance au regard des connaissances actuelles et actualisées sur les besoins, mais aussi les compétences des bébés dans la mesure où ils sont suffisamment assurés, rassurés, réassurés.

Par conséquent, nous avons demandé le soutien du Dr Hubert BOUTSEN, pédopsychiatre, et nous sommes partis du principe selon lequel « un accueil de qualité nécessite un VOCABULAIRE COMMUN SUR LES BESOINS PSYCHIQUES des bébés ».

Partant du fondement que la fonction de direction a un rôle primordial dans les enjeux de contenance, de structuration et de plaisir, nous avons organisé une formation qui s'est étendue sur un an (de septembre 2016 à juin 2017) à l'attention des « Directeurs », à savoir assistants sociaux, infirmières qui encadrent nos milieux d'accueil.

L'objectif de cette formation était de définir un socle de base au sujet des représentations des besoins de l'enfant et de l'enfance en développement, inachevée, en difficultés. Par groupe (trois), huit demi-journées au rythme mensuel ont été organisées sur la trame de fond de ces diverses représentations : le sommeil / l'alimentation / la croissance / la relation / le jeu / les angoisses de séparation, les pertes / la parentalité et co-parentalité / l'évaluation.

Tout l'enjeu de ces moments importants de réflexion fut la « transmission » ! Et donc, lors de la journée pédagogique du 1^{er} juin, les directeurs de structures ont préparé et présenté (au moyen de scénettes, de vidéos, d'entretien, de lecture,...) ce qu'ils avaient envie de transmettre à leurs équipes. Le Dr Boutsen était le soutien, le lien, le garant de l'information, de la théorie.

L'intérêt de cette journée, au-delà de la conscientisation des besoins du jeune enfant, fut aussi de permettre à l'ensemble du personnel de se rencontrer, mais aussi de se représenter IMAJE, leur institution, de découvrir son fonctionnement puisque nous avons débuté la rencontre par une présentation de l'organigramme institutionnel, ses modes de subsidiation, ses contraintes,...

Au vu du succès de cette formule « formation-rencontre » et des questionnements qui en ont découlés autour des besoins du jeune enfant, nous avons souhaité pour 2018 d'axer la formation sur l'aménagement des espaces pour être dans la continuité de notre volonté d'offrir un accueil de qualité.

Notre journée pédagogique a eu lieu le 27 septembre 2018, avec Anne-Marie FONTAINE comme orateur. Madame Fontaine est psychologue, formatrice auprès des professionnels de la petite enfance en France et est connue et reconnue pour ses compétences dans ce domaine en Belgique également. En réfléchissant à comment aménager les espaces de jeux, elle nous a fait prendre conscience de l'intérêt de favoriser les jeux durables. Mais aussi, elle nous a permis de mesurer l'impact de ces aménagements sur les interactions positives entre enfants et entre adultes et enfants.

Durant l'année 2018, nous avons souhaité continuer à sensibiliser le personnel encadrant les structures d'accueil sur l'impact de nos gestes, de nos attitudes, de nos émotions sur celles et ceux de l'enfant.

Nous avons présenté aux directeurs de structures le reportage « Aux origines de l'agression », afin de comprendre l'émergence de l'agressivité chez le jeune enfant et l'importance d'y réagir, sur base des nouvelles connaissances en neurosciences.

En décembre, une demi-journée de conférence à l'attention de nos directeurs de structures, des services L'Enjeu, Ecoute-Enfants et Le Lien, a été consacrée à « L'Apport des Neurosciences dans nos Pratiques Professionnelles » par le Dr HALLET.